

Licenciée en logopédie, je travaille comme indépendante en cabinet privé depuis 2002 et au CHR de Namur depuis 2007. Je travaille essentiellement dans les domaines de la dysphagie, la voix et les stimulations oro-faciales chez les nourrissons.

Ma candidature au CA de l'ASELF se justifie par ma volonté de prendre part à la présentation et la reconnaissance de notre métier ainsi que par mon désir d'une assurance de formation continuée de qualité. J'aimerais également avoir une implication dans un travail associatif lié à la pratique quotidienne de la logopédie.